



VILLE DE CLERMONT (OISE)

AVIS

En vertu de l'article *L.19* du code électoral, La commission de contrôle des listes électorales de la commune de CLERMONT se réunira :

Jeudi 19 février 2026 à 17h30

Salle des Fêtes André Pommery

Salle A.

(118, avenue des Déportés)

60600 CLERMONT

En application des articles *L.20* et *R.13* du code électoral, le tableau des inscriptions et radiations est mis à disposition des électeurs, en mairie aux horaires habituels d'ouverture.

Il est disponible le lendemain de la réunion ou le 20^{ème} jour avant le scrutin si la réunion n'a pas pu se réunir.

Il est rappelé qu'il est possible d'interroger sa situation électorale et donc de vérifier son inscription sur les listes communales à partir du site « *service-public.gouv.fr/Fiches pratiques par thème/Papiers-Citoyenneté-Élections/Élections/Démarches et outils/Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote* ».



VILLE DE CLERMONT (OISE)

Composition de la commission de contrôle

Sa composition est fixée par l'arrêté préfectoral de l'Oise daté du 19 novembre 2025 modifiant l'arrêté du 2 mai 2024 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales.

À Clermont, les élus membres de la commission de contrôle sont les suivants :

- Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal - titulaires :
 - Mme Valérie FUMMI
 - Mme Valérie CALDERON-LENOBLE
 - Mme Maha KESWANI

- Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal – titulaire :
 - M. Hassan MANDAT
 - Mme Pascale DESCHAMPS